



PIECE N°1 : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/2025 DU 11 MARS 2025 2025
 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'ESEKA, DANS LA COMMUNE
 D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

 Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) EXERCICE 2025

Le Maire de la Commune D'ESEKA, Autorité Contractante, lance un Avis de Demande de Cotation pour l'équipement de la case communautaire d'eseka, dans la commune d'eseka, département du Nyong et kellé, région du centre.

1- Objet de l'Demande de Cotation :

Le présent Avis de Demande de Cotation a pour objet la fourniture en matériel de la case communautaire D'ESEKA ci-après :

2- Consistance des prestations

Les prestations du présent Avis de Demande de Cotation comprennent :

- la fourniture des équipements,
- le transport, la manutention,
- l'installation,
- la réception.

3- Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Demande de Cotation est de deux (02) mois.

4- Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en un lot unique.

5- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini ainsi qu'il suit : 10 000 000 F (dix millions de francs) CFA

6- Participation et origine :

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant des capacités techniques et financières en fournitures et équipements.

7- Financement :

Les fournitures objet du présent Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public Exercice 2025.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9- Consultation du dossier de demande de Cotation:

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté sans frais aux heures ouvrables auprès de la Mairie D'ESEKA dès publication du présent avis de Demande de Cotation. Tel : 693 93 04 34

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM).

10- Acquisition du dossier de demande de Cotation:

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Mairie de la Commune D'ESEKA (cabinet du Maire) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de 20 000 (vingt mille) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune D'ESEKA.

Il est également possible d'obtenir le DC par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS ou sur le site de l'ARMP (<http://www.armp.cm>) disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DC

11- Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie D'ESEKA au plus tard le ~~10 AVR 2025~~ à 12 heures précises, heure locale, contre récépissé et devront porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/2025 DU ~~11,1 MARS 2025~~ 2025
POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'ESEKA, DANS LA COMMUNE
D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE»
«À N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DÉPOUILLEMENT»

12- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit : *200 000 F (deux cent mille francs) CFA* et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPDC. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis de Demande de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée pour chaque lot, selon le modèle contenu dans le dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

14- Ouverture des Offres

08 AVR 2025

L'ouverture des plis se fera au plus tard 2025 à 13 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée

15- Critères d'évaluation

15.1 Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par la CIPM ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- dossier non conforme aux prescriptions du DDC ;
- omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié ;
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% des OVI

15.2 Principaux critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

	CRITÈRES ESSENTIELS	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
A	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES OFFRES	04 éléments ;
B	CAPACITÉ FINANCIÈRE	03 éléments ;
C	CONFORMITÉ DE LA FOURNITURE PAR RAPPORT AUX TERMES DE LA COMMANDE	04 éléments ;
D	DÉCLARATIONS D'EXPÉRIENCE DE LA FIRME OU STRUCTURE	02 éléments

NB : Seuls les soumissionnaires qui auront non seulement obtenu au moins 70% éléments positifs sur l'ensemble des critères essentiels d'une part et d'autre part au préalable, la totalité des éléments positifs du critère essentiel C seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.



REQUEST FOR QUOTATION NOTICE

N ° 001 / ACDC / R-CE/ D-NK / C-ESEKA / CIPM ~~11.1 MARS . 2025~~, 2025FOR THE EQUIPMENT OF THE ESEKA COMMUNITY HUT IN THE COMMUNE OF
ESEKA IN THE COUNCIL OF ESEKA, NYONG AND KELLE DIVISION,

Funding: Public Investment Budget (BIP) FISCAL YEAR 2025

The Mayor of the Commune of ESEKA, Contracting Authority, launches a Notice of Request for Quotation for the equipment of the Eseka community hut in the commune of Eseka in the council of ESEKA, Nyong and Kellé division.

1. Subject of the Quotation Request.

The purpose of this Quotation Request Notice is to supply for the equipment of the Eseka community hut in the commune of Eseka in the council of ESEKA, Nyong and Kellé division below:

2. Consistency of services

The services of this Request for Quotation Notice include the supply of :

- equipment,
- transport,
- handling,
- installation and reception.

3. Delivery delay

The maximum timeframe provided by the Client or the Client's Representative for the delivery of the supplies covered by this Notice of Request for Quotation is two (02) months.

4. Allotment.

The supplies are subdivided into one single (01) lot:

5. Estimated cost.

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is defined as follows: 10 000 000 F (Ten million francs) CFA.

6. Participation and origin.

Participation in this Quotation Request is open to companies regularly established in Cameroon and having technical and financial capacities in supplies and equipment.

7. Funding.

The supplies covered by this Quotation Request are financed by the 2025 Public Investment Budget.

8. Mission of submission :

The submission method chosen for this consultation is offline.

9. Consultation of the Quotation request file

The Listing Request file can be consulted free of charge during working hours at the ESEKA Town Hall as soon as this Notice of Listing Request is published. Tel : 693 93 04 34

It can also be consulted online on the platform (COLEPS) at the addresses <http://www.marchespublics.cm> or <http://www.publiccontracts.cm>, upon publication of this notice in the markets journal (JDM).

10. Acquisition of the Quotation request file

The Listing Request File can be obtained from the Town Hall of the Municipality of ESEKA (Mayor's office) upon publication of this Notice, against presentation of a payment receipt of 20,000F (twenty thousand francs) CFA to the Municipal Revenue of the Municipality of ESEKA.

is also possible to obtain the DC by free download on the platform (COLEPS) or on the ARMP website (<http://www.armp.cm>) available at the following addresses for the electronic version. However, physical submission is subject to payment of the DC purchase fee

11. Delivery of offer

Each offer written in French or in English and in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the City of ESEKA no later than **08 AVRIL 2025** at 12 noon sharp. , local time, against receipt and must bear the mention

Request for Quotation Notice

"QUOTATION REQUEST CONSULTATION NOTICE

N ° 001 / ACDC / R-CE/ D-NK / C-ESEKA / CIPM / 25 , 2025

FOR THE EQUIPMENT OF THE ESEKA COMMUNITY HUT IN THE COMMUNE OF
ESEKA IN THE COUNCIL OF ESEKA, NYONG AND KELLE DIVISION »

"TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION"

12. Provisional bond

Each tenderer must attach to his administrative documents, a provisional bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance, the amount of which is set by lot as follows: 200 000 f (two hundred thousand francs) CFA and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers. Under penalty of rejection, the provisional bond must imperatively be produced in the original dated at most three (03) months.

The provisional bond will be released fifteen (15) days after the publication of the results and no later than thirty (30) days after the period of validity of the bids for bidders who have not been selected. For the tenderer awarded the letter of order, the provisional bond will be released after constitution of the final bond.

13. Admissibility of tenders

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or in certified true copies by the issuing services, as the case may be, following the instructions of the DPRK. They must be dated no more than three (03) months from the opening of the bids or established after the date of publication of the Notice of Quotation Request.

16- Attribution

Le Maître d’Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l’offre a été reconnue conforme pour l’essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l’offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés..

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d’ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de ESEKA, auprès des services techniques Tel : 693 93 04 34 . ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l’Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le Maître d’Ouvrage au numéro

Fait à ESEKA, le 11 MARS 2025

AMPLIATIONS

- ARMP ;
- DD-MINMAP/NK ;
- CS PAT/NK ;
- Président ITB/C-EKA ;
- Affichage/Archives.



Le Maire D'ESEKA
(Autorité Contractante)



The duly stamped and signed submission for each lot, according to the model contained in the Quotation Request file, will show the costs in CFA francs excluding taxes and all taxes included. Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Quotation Request File will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-compliance with the models of the documents in the Quotation Request File, will result in the outright rejection of the offer without no recourse.

14. Opening of Offers

Bids will be opened no later than ~~08 AVR 2025~~ 2025 at 1 p.m. sharp, local time by the Internal Procurement Commission sitting in the Town Hall meeting room in the presence of the Bidders or one of their duly mandated representatives with a perfect knowledge of the file for which he is responsible.

15. Evaluation criteria.

1- Main eliminatory criteria

- Incomplete administrative file, absence or non-compliance of one of the documents required after the 48 hours granted to tenderers by the CIPM;
- false declaration or forged document;
- absence of the bid bond when opening the bids,
- file not in accordance with DDC requirements;
- omission in the unit price schedule of a quantified unit price;
- file having obtained at the end of the technical analysis less than 70% of YES in addition to having previously obtained all YES of essential criterion C.

2- Main essential criteria

The details of these essential criteria are specified in the evaluation grid appearing in the Specific Regulations of the Quotation Request.

The technical offers will be evaluated according to the binary system (yes / no) on the basis of the essential qualification criteria below:

	essential criteria	NUMBER OF ELEMENTS
A	GENERAL PRESENTATION OF THE OFFERS	04 elements;
B	FINANCIAL CAPACITY	03 elements;
C	COMPLIANCE OF THE SUPPLY WITH THE TERMS OF THE ORDER	04 elements;
D	STATEMENTS OF EXPERIENCE FROM THE FIRM OR STRUCTURE	02 elements;

NB: Only tenderers who have not only obtained at least 70% positive elements on all the essential criteria on the one hand and on the other hand beforehand, all the positive elements of essential criterion C will be deemed technically qualified and accepted. to financial analysis.

16. Attribution

The Employer will award the Contract to the Bidder whose offer has been recognized as conforming essentially to the Quotation Request File and who has the technical and financial capacities required to perform the Contract satisfactorily and whose offer has was evaluated as the lowest-priced, including any discounts offered.

17. Period of validity of offers

Tenderers remain committed by their offer for a period of ninety (90) days from the deadline

set for the submission of tenders.

18. Further information

Additional technical information can be obtained from the ESEKA Town Hall, from the technical services Tel: 693 93 04 34 or online on the platform (COLEPS) or ARMP at the addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

19. Fight against corruption and malpractices :

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, the Contracting Authority's (.....)

At ESEKA, the 11.1 MARS 2025

Copy:

- ARMP
- DDMAP/NK
- CSPAT/NK
- Chairman of the ITB/ESEKA
- Notice board/Archives

The Mayor ESEKA Council

(Contracting Authority)

